



FIL#15

FEUILLET D'INFORMATIONS LAGRASSIENNES

Février-Mars 2023



ÉDITO

Chers Lagrassiennes et Lagrassiens,

En ce début d'année 2023, notre quotidien est marqué par une inflation exponentielle avec une envolée du coût de l'énergie et des carburants sans précédent qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Dans un climat social tendu ou le gouvernement reste sourd aux revendications des syndicats sur la réforme des retraites qui prévoit une double peine (43 années de cotisations et un allongement de deux années supplémentaires), souhaitons que la raison l'emporte et que le gouvernement retire cette réforme très injuste.

Après moult péripéties, l'organisme HLM ALOGEA vient d'obtenir le permis de construire pour le quartier durable aux Condamines. Ce sont environ 40 logements qui vont être construits pour accueillir de nouveaux habitants, dont une résidence seniors de 14 appartements ainsi que la création d'une maison médicale.

Le Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider n'a cessé depuis 8 ans de se démenier avec ténacité et opiniâtreté pour la réussite de ce projet. Cette réalisation va permettre d'accueillir des familles avec enfants pour le plus grand bien de notre école publique.

Avec la création de la maison médicale nous allons éviter que notre territoire ne devienne à court terme un désert médical. Espérons que l'Agence Régionale de Santé sera à l'écoute des professionnels qui doivent réaliser ce projet territorial !



Enfin, je tiens à informer la population et notamment les propriétaires de chiens que l'arrêté relatif à la circulation et la divagation des chiens va être appliqué à la lettre, que certains ne s'étonnent pas d'être verbalisés ou bien de devoir aller récupérer leur chien à la fourrière que gère la SPA.

À bon entendeur, salut !

Le Maire, René Ortega

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JANVIER 2023

Présents : Mmes GOUT MP, PERROTEAU M, POUYTES C, RAYNAL M, Mrs ALQUIER J, BLANC B, CARBONNEAU R, CERRA P, FRAISSE B, LLUCH C, ORTEGA R, SABATIE F, SALVAGNAC JP.

Procurations :

Absents :

Secrétaire : RAYNAL M.

Monsieur le maire fait le compte rendu du dernier Conseil Municipal qui date du 1^{er} décembre 2023, le conseil l'approuve.

Le maire présente au conseil la demande de la Région afin de confirmer la situation et le nom de l'arrêt de bus de Lagrasse. Le conseil confirme son emplacement boulevard de la promenade (à côté du boudrome) et son nom : Ecoles/Boulevard de la Promenade.

La CCRLCM, après avoir approuver en conseil communautaire le diagnostic enfance et jeunesse, demande aux communes de l'intercommunalité de l'approuver à leur tour. Après présentation du diagnostic, le conseil l'approuve à l'unanimité.

Le conseil départemental de l'Aude demande à la commune son accord afin de régulariser la piste qui mène à la vigie de l'Alaric. Le conseil approuve.

Le Maire fait part au conseil des demandes de monsieur Rey Phillipe souhaitant passer pour un an à 80 % et de monsieur Nicolas Huc souhaitant prendre un congé parental pour garde d'enfant à 80 % pour 6 mois.

Monsieur le maire expose la demande de Roger Carbonneau, habitant de Villemagne, d'abaisser la vitesse en agglomération dans le hameau de Villemagne de 50 km/heure à 30 km/heure. Monsieur le maire propose de faire appel au service des routes afin de positionner un système de comptage pour analyser les vitesses. Affaire à suivre !

Le maire informe le conseil de l'obtention imminent du permis de construire du quartier durable des Condamines.

Concernant le camping municipal et suite à l'autorisation du conseil en date du 1^{er} décembre autorisant le maire à se rapprocher du cabinet d'étude travaillant en partenariat avec la CCRLCM afin d'établir une DSP, le maire présente un devis au conseil de 9 900 € HT du cabinet Aureamconseil pour la dite DSP, le conseil approuve à l'unanimité le devis.

Concernant Bourg Centre, le maire et le bureau municipal ont analysé le devis ainsi que les factures suite au courrier de la part du cabinet Dessein de Ville demandant un financement complémentaire pour rédiger le document définitif. Les élus ont décidé que le cabinet devait sans tenir à la rédaction du dit document sans frais supplémentaire.

Dans la suite logique du Scot établi par la CCRLCM, la commune par l'intermédiaire de Monsieur le maire va relancer le PLU avec l'appui du cabinet Marino, une première réunion est programmée courant février.

Monsieur le maire présente au conseil le courrier reçu en mairie de la mission locale afin de signer une convention pour qu'une permanence ait lieu tous les mois à Lagrasse (régularisation). Le conseil accepte à l'unanimité.

Fin du conseil à 19H30.

Tous les documents évoqués sont consultables en mairie sur simple demande, c'est un droit du citoyen.

COMMUNICATION

VENTE MAISON

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 1^{er} décembre 2022, a pris la décision de mettre en vente une maison à Lagrasse.

Elle est située 2 rue droite, et cadastrée section B 118 pour une superficie au sol de 77 m², et composée d'un étage sur rez de chaussée + mezzanine.

La raison de cette mise en vente est de préserver les finances communales, compte tenu d'investissements importants à réaliser et afin d'éviter le recours à un emprunt. Cette maison a fait l'objet d'une estimation à hauteur de 135 000 €.

Les personnes intéressées par cette acquisition sont invitées à se faire connaître par pli recommandé adressé à la Mairie, Avenue des Condamines 11220 Lagrasse ou déposé en mairie contre récépissé.

Lors de cet envoi ou de dépôt, il y aura lieu de renseigner un numéro de téléphone afin que la mairie propose une visite de la maison.

Le bureau municipal se réunira fin avril afin de désigner la personne choisie pour réaliser cette acquisition. Le prix sus-indiqué est indicatif, le choix de l'acquéreur étant dicté par l'intérêt qu'il représentera pour la Commune.

Le Maire

INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

L'attribution des subventions aux associations est décidée chaque année par le conseil municipal lors de la réunion d'approbation du compte administratif et du budget prévisionnel.

Cette allocation est sujette à une réglementation précise, que la Commune se propose d'appliquer rigoureusement pour l'année 2023.

Toute association qui souhaite obtenir une subvention de la commune devra en faire la demande par écrit le 15 mars dernier délai.

Devront être joints à ce courrier :

- 1) Le compte financier intégral de l'année 2022, et non seulement un chiffre des recettes et des dépenses,
- 2) Le rapport moral des activités réalisées lors de l'année 2022,
- 3) Le projet des manifestations et actions pour l'année 2023.

Toute demande ne respectant pas les règles sus-éditées sera déclarée non recevable et ne permettra pas l'attribution d'une subvention.

Le Maire

RISQUE INCENDIE

Le territoire de notre commune est soumis au risque d'incendie et il convient de se prémunir des dommages que le feu pourrait causer à notre patrimoine.

Tous les propriétaires de terrains situés en zone exposée et distant de moins de 200 mètres d'un secteur forestier sont concernés par l'article L 134-6 du code forestier et l'arrêté préfectoral n° 2014143-0006 pris pour la prévention des incendies d'espaces naturels combustibles dans l'Aude.

Le débroussaillage consiste à réduire la densité de végétation autour des constructions et installations dans le but de diminuer l'intensité, de limiter la propagation des incendies et de protéger les personnes et les biens.

La réglementation oblige les propriétaires à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé sur un rayon de 50 mètres aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines, ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès.

Vous pouvez vous adresser en mairie pour plus de précisions.

Bernard Blanc

NOUVELLE ASSOCIATION À LAGRASSE

L'association Opale Lagrasse a été créée depuis la fin de l'année dernière dans le but d'assurer un maximum de bien-être aux seniors tout en préservant leur autonomie et en leur permettant une vie saine et dynamique en communauté. Elle se consacre donc à soutenir tous les seniors, habitants de Lagrasse et des villages voisins en mettant à leurs dispositions divers services.

A partir du mois d'avril-mai, l'association Opale proposera des activités telles que des soirées de cinéma, des activités physiques, des dégustations de vin et des séminaires thématiques. Cette association est bien-sûr ouverte à toute proposition de partenariat ou d'affiliation avec d'autres projets collaboratifs.

Toute adhésion à l'année coûtera la somme symbolique de 1euro. Une assemblée générale sera organisée à la fin du mois de mars, la date exacte sera communiquée ultérieurement.

Si vous souhaitez participer de quelque manière que ce soit, merci de nous contacter à :

Opale.Lagrasse@gmail.com

Laura Wedeen et Matthew Frey

CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE: BILAN 2022



Meilleure fréquentation cette année, pourvu que cela dure !!!!

FRÉQUENTATION 2022

Inscriptions adultes et enfants : 183 (143 adultes et 40 enfants) dont 146 résidents à Lagrasse auxquels il faut ajouter le FEP et deux classes de l'école.

En 2021, 133 inscriptions.

Prêts : Adultes 3437 (en 2021 2864) Jeunes 1250 (en 2021 1150). Le prêt est gratuit et pour une durée de 2 mois

Fonds propre de la bibliothèque : 2689

Dépôt de la BDA : 827 ouvrages et 460 documents sonores soit un total de 1287, renouvelables 3 fois par an. Avec la possibilité tous les mois de recevoir par « la navette » les demandes faites par les lecteurs.

Ouverture : mardi et vendredi 17h-19h et le samedi 10h à 12h, soit 6h par semaine.

Ouverture ponctuelle à la demande pour animations (FEP, Ecole)

Bénévoles pour le fonctionnement : Elisabeth Bareil, Kaya Gomard, Françoise Noé, Catherine Oulès, Agnès Robin, Annette Snoeck, Anne-Marie Wernert

Nombre de personnes (adultes et enfants) ayant fréquenté la bibliothèque en 2020 :

Club de lecture : 156 / Ecole : 385 / FEP : 43

Visiteurs (personnes venues aux heures d'ouverture de la bibliothèque) : 1720

Total : 2304 (1750 en 2021)

ACTIVITES 2022

Administration "biblio", à savoir réservations pour les lecteurs, préparation et gestion des navettes mensuelles de prêt de la BDA pour Lagrasse mais aussi pour les communes avoisinantes (St Pierre des Champs, Tournissan, Talairan, Ribaute), gestion des retards, contacts avec la Mairie et les diverses associations, achats de livres, enregistrements et étiquetages des livres achetés et des dons, réunions internes, désherbage (les livres qu'on ne peut pas garder à la bibliothèque sont donnés au Rotary Club de Lézignan), rangement, communication, changement semestriel des livres prêtés de la BDA (depuis le déménagement de la bibliothèque, il faut aller à Narbonne à la BDA pour choisir les livres), changement semestriel des livres et documents sonores à Carcassonne et Narbonne, statistiques annuelles (BDA et gouvernement), compte Sofia pour les droits d'auteurs, participation à la présentation des rentrées littéraires à la librairie du Nom de l'homme.

Animations proposées par la bibliothèque en 2022 :

Club de lecture, une fois par mois

« L'art de la conversation », deux fois par mois (pour les non-francophones et les francophones pour améliorer leur expression orale)

Accueil tous les 15 jours des classes des trois cycles de l'école

Animation « petits débrouillards » pour le FEP, en partenariat avec la BDA et la Mairie

Portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Conférence sur « l'eau et l'Orbieu » animée par Jacques Alquier

Entre l'administration, les heures de présence et les animations, cela fait un total de 600h ramenées à une personne soit 30% d'un temps plein.

FONCTIONNEMENT 2022

Tous les frais de fonctionnement et d'investissement sont pris en charge par la Mairie. Nous remercions celle-ci pour son aide et pour la rapidité avec laquelle elle répond à nos besoins. En 2022 grâce à la Mairie nous avons pu acquérir 40 livres pour 658 euros. Les achats se font à la librairie "le nom de l'homme" (librairie de proximité qui nous fait 9% de réduction).

Nous remercions aussi la BDA (bibliothèque départementale de l'Aude) pour le prêt des livres et des documents sonores, des expositions et des kamishibais. Ainsi que pour l'aide pour le choix des ouvrages et les navettes mensuelles.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

ENFANCE-JEUNESSE ET SPORTS

Le rugby à treize fait de la résistance.

Il y a six ans, une poignée d'irréductibles gaulois se lançaient dans un projet fou : remonter le Club du Val d'Orbieu. Depuis, plusieurs Présidents se sont succédés, chacun a essayé d'apporter sa pierre à l'édifice. Les joueurs, pour la plupart issus du Lézignanais et des environs de Lagrasse, ont mouillé le maillot avec plus ou moins de réussite et même si les titres n'étaient pas au rendez-vous, cette bande de copains continuait son bonhomme de chemin.

Les saisons COVID ont ébranlé la structure, chacun ayant goûté aux plaisirs des week-ends passés en famille, la remise au travail sur le pré vert a été douloureuse et la saison passée fut laborieuse tant au niveau de l'effectif que des résultats. Nous n'épiloguerons pas sur un match qualificatif où nous n'avons même pas eu l'honneur de voir évoluer « l'homme en noir ». Peut-être qu'un arbitre officiel n'aurait pas changé le résultat du match mais il aurait au moins témoigné de la reconnaissance de notre Fédération. Bien-sûr que les « mordus » du Treize préfèrent supporter les Dragons, les Clubs de l'Elite, mais ne vous y trompez pas ! La plupart des joueurs commencent dans les écoles de rugby comme celle des « Pitchouns » et poursuivent dans les Clubs de divisions inférieures avant de s'épanouir pleinement dans de grands Clubs.

Cette défaite mit un terme à la saison et les doutes quant à l'avenir s'installèrent dans nos esprits. Il fallait injecter de la potion magique dans notre village. Nos voisins du Val de Dagne avaient eux aussi mis la clé sous la porte depuis quelques saisons.

Et si nous laissions taire ces querelles d'antan ? Impossible selon certains de rapprocher ces deux territoires ! Le pari était lancé, envisager une Entente en se rappelant tout simplement que l'union fait la force et tant pis pour les grincheux qui se reconnaîtront. Plusieurs réunions furent nécessaires pour préparer ce rapprochement et toujours avec une poignée de bénévoles ; le village gaulois s'élargissait à Servies et à ses environs. Le VAL XIII était né ! Il fallait maintenant convaincre Stéphane, l'entraîneur, de continuer cette belle aventure, mais ce patron d'une entreprise de publicité avait déjà projeté cette « affiche ».



Il souhaitait s'adjoindre un collaborateur et c'est avec une grande fierté que nous apprîmes que « Toto » revenait au bercail, lui, qui avait été à l'origine de la création du Club.

La saison 2022/2023 pouvait commencer dans ce championnat de Fédérale où de grosses « écuries » comme Toulouges chez les Catalans et Villeneuve dans le Minervois semblaient déjà sur le papier tenir les premiers rôles. Au Val XIII, une poignée de copains avait maintenu la pression tout l'été avec un rugby à toucher très fréquenté. Dès le mois d'août les entraînements officiels reprirent, avec en prime, l'apport de Fred, préparateur physique spécialisé dans cette discipline, ayant fréquenté les clubs de l'Elite.

Les gars, avec les compétences de ce trio d'entraîneurs, ne pouvaient plus se défilier, il fallait oublier les douleurs, la fatigue, les soirées très arrosées des fêtes d'été : tout ce qui était proposé était sagement réfléchi, adapté, organisé. Chacun prenait du plaisir à souffrir sur le terrain et les bénéfiques effets commencèrent rapidement à se faire ressentir.

Cette préparation très structurée amena les bases essentielles de cette saison, et créa de la cohésion mais aussi de la concurrence positive entre les joueurs. Cela se traduisit par un effectif pléthorique d'une quarantaine de licenciés !

Ainsi tous les mercredis et vendredis entre 20 et 25 joueurs foulent l'herbe du stade afin de préparer au mieux les rencontres du dimanche. Tous ces efforts, ces sacrifices, cette volonté se traduisent par des résultats au-delà de nos espérances puisqu'à ce jour, nous sommes invaincus dans notre poule.

Même les « cadors » cités plus haut ne purent résister au vaillants assauts de nos avants, aux brèches ouvertes par nos demis, aux contre-attaques fulgurantes de nos trois quarts et subirent leur première défaite.

Le week-end du 04 et 05 février, dans le cadre de la Coupe Falcou le VAL XIII s'était déplacé à Paris Chatillon, un des clubs de la Capitale et lui infligea une cinglante défaite sur le score de 36 à 6. Voilà donc nos « gaillards » engagés sur les deux tableaux que sont la Coupe et le Championnat de France Fédérale avec à ce jour, uniquement des victoires à leur actif.

Nous sommes très fiers de ce parcours et nous remercions Mathieu, Jean François(s) Samuel, Etienne, Paul, Serge, Lucas, Richie, Tristan, Nathan, Gaétan, Clément(s), Jérémy, Cyprien, Ludovic, Pierre, Jérôme, Gaël, Guillaume(s), David(s), Franck, Enzo, Vincent(s), Ismaël, Frédéric, Félix, Grégory, Angélo, Romain, Zacharies(s), Kévin, Hervé, Martin, Bastien, Lois pour leur présence assidue aux entraînements et leur abnégation tous les dimanches sur le terrain. Les gars ! Continuez à distribuer « des caramels » comme vous le faites si bien.

Merci aussi au trio d'entraîneurs qui arrivent à survolter les consciences.

Maintenant, il ne reste plus qu'à espérer en toute humilité, soulever Dame Coupe ou le « Planchot » à l'issue de cette saison (et pourquoi pas les deux !).

Puisque nous en sommes aux remerciements, je tenais à citer toutes les instances du Département qui nous soutiennent en nous attribuant des subventions, ComCom, Conseil Départemental, Mairies de Lagrasse, Ribaute, Camplong, St Pierre des Champs, et celles du Val de Dagne qui vont se rajouter dès l'an prochain.

Merci à tous les sponsors, Entreprises, Commerçants qui nous aident financièrement ; à toutes les personnes qui ont fait un don en achetant le calendrier du VAL 13. Merci aussi à cette poignée de dirigeants dont je fais partie qui galèrent tous les jours pour trouver les 35 000 euros nécessaires au bon fonctionnement du Club.

Car faire vivre une équipe de Rugby....

C'est aussi : Ce qui a poussé Caro à créer une Ecole de Rugby et voir évoluer aujourd'hui une cinquantaine de jeunes tous les mercredis sur le terrain et participer à des tournois en venant largement concurrencer des écoles de rugby issues de fiefs treizistes comme Lézignan, Carcassonne ou Limoux.

C'est aussi : rassembler des territoires afin que la culture treiziste se perpétue, c'est redonner vie à un stade de Servies qui a connu tant d'évènements treizistes et qui ne pouvait se satisfaire de cette mort prématurée.

C'est aussi : créer des liens sportifs et amicaux avec le Club voisin de Ferrals dont nous sommes réserve et permettre ainsi à des joueurs de progresser.

C'est aussi : se retrouver chez Tonton Willy pour faire l'apéro ou chez « Maï » à Servies qui excelle autant derrière les fourneaux que pour sonner le « cor » sur le bord des terrains.

C'est aussi : faire référence à des traditions d'antan comme le Carnaval, et avoir une émotion empreinte de gratitude et d'amitié pour Henri, notre regretté président du comité des fêtes.

C'est aussi : avoir des pensées émouvantes et pleines de reconnaissance pour un certain Marcel HUC, ancien Président du Val d'Orbieu en apposant sur le panneau d'affichage, un portait à son effigie.



Je terminerais ces propos par quelques citations de grands joueurs qui illustrent parfaitement les valeurs portées par ce sport qu'est le rugby :

« Le rugby, c'est l'histoire d'un ballon avec des copains autour, et quand il n'y a plus de ballon, il reste les copains. »

« Le rugby ne se joue pas en deux mais trois temps ; avant, la ferveur ; pendant, la bravoure ; après, la fraternité. »

« Le rugby, c'est comme l'amour... il faut donner avant de prendre... »

« Au rugby, un caramel, ce n'est pas une friandise. »

Bernard FRAISSE



INFOS DIVERSES

- RECTIFICAFIL ! Le FIL fait des nœuds : la maison vendue par la mairie ne se situe pas au 1 rue Pech comme annoncé dans le compte rendu du conseil municipal du 1^{er} décembre, mais au 2 rue droite. Nous présentons toutes nos excuses aux propriétaires du bien sus-cité pour les désagréments encourus.
- Nous devons mieux gérer, mieux contrôler, mieux évaluer notre consommation d'énergie quelle qu'elle soit. Il en est de la responsabilité de chacun. Il est donc inconcevable de constater encore aujourd'hui que le chauffage et les lumières du foyer municipal restent allumés jusqu'à tard dans la nuit voire toute la nuit pour une ou deux personnes, que les projecteurs du stade continuent à éclairer une pelouse certes bien verte, mais vide !
- Dans notre village se trouvent deux anciennes boîtes aux lettres jaunes. La Poste n'a pas l'intention de les remplacer par des plus récentes. Sachez qu'il existe au centre de tri, derrière la mairie au niveau parking P1, une **balmod**, comprenez une boîte aux lettres moderne, dans laquelle vous pouvez déposer vos colis ou vos grandes enveloppes.
- RAPPEL ! L'aire de compostage, comme le village d'ailleurs, N'EST PAS un crottoir à chiens. Merci de la respecter et de respecter les employés municipaux qui l'entretiennent
- Retrouvez toutes ces informations sur le site de la Mairie, www.lagrasse.fr et sur panneau Pocket !
- Écrivez-nous pour recevoir le **FIL** par mail ou pour nous faire parvenir vos suggestions, idées, ou remarques à l'adresse email : lagrasselefil@gmail.com



Très belle année 2023 à tous !

NAISSANCE : ABDULLAHI Amal le 20 janvier 2023

DÉCÈS : PAILLARES Annette le 30 décembre 2022
SEGUY Henry le 13 février 2023

Contact mairie: 04 68 43 10 05

Directeur de publication : René ORTEGA. **Rédacteurs en chef :** Simon BARREDA, François SABATIE. **Comité de rédaction :** les élus municipaux.
Ce feuillet est imprimé sur papier recyclé.

